

GESTION -

1. La commande

Vous travaillez à l'Hôtel-Restaurant - La croix d'or à Chambéry, et M.Libert vous demande de préparer une commande de vaisselles à l'entreprise SVV Savoie - Vaisselle - Verrerie (fournitures pour les Hôtels - Restaurants et Collectivités)

1.1 Terminez le bulletin de commande - annexe 2

En tenant compte des éléments suivants :

Vérifier les remises 5 % et 10 %

L'entreprise S.V.V accorde une remise de 5% pour les hôtels ou restaurants

* Verre non trempés - (G) Elégance - Luminarc (annexe 1)

- Réf. 1613 185 R 2 lots.

- Réf. 1613 181 M 1 lot.

- Réf. 1613 183 D 2 lots.

- Réf. 1613 182 J 2 lots

1.2 Calculez le montant de la commande en tenant compte des remises.
Vérifier la remise exceptionnelle de 10 % et les calculs.

1.3 Pour cette commande vous devez verser un acompte de 150,00 F.

Expliquer la différence entre un acompte et des arrhes ?

Acompte : Fraction du prix payée par l'acheteur lors de la conclusion du contrat de vente, qui viendra en déduction du règlement définitif.

Arrhes : Somme versée par un acheteur lors de la formation d'un contrat, qu'il perdra, s'il renonce à exécuter ses obligations ou qui lui sera restituée au double par le vendeur, si la renonciation vient de celui-ci.

1.4 Pour cette commande, il vous manque un lot de 48 verres 19cl Elégance - Que devez vous faire ?

En présence du livreur : noter sur le bon de réception, toute anomalie constatée
Après le départ du livreur - téléphoner au transporteur (ou fournisseur) - en cas de litige, envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception.

ACADEMIE DE GRENOBLE				SESSION 1999	
EXAMEN : ■■■■ - C.A.P. HOTELLERIE-RESTAURATION -toutes options				Durée : B.E.P. 1 heure - CAP 0 h 30	
Epreuve : EP 3 Connaissance de l'entreprise et de son environnement économique, juridique et social				Coef. : 2	
Echelle :	Nb. Tirages :	CORRIGE	N°	Feuille :	3/6

GESTION -

Vous devez rendre ce document avec votre copie

2 . Le contrôle des factures.

Vous recevez 8 jours plus tard, la facture suivante - **annexe 3**.

M. Libert vous demande de la vérifier :

2.1 Indiquez les éléments faux :

Vérifier le pointage de la facture.

- deux erreurs sont faites sur la facture :

Inversion dans les quantités pour les références 1613 181 M et 1613 182J

La remise exceptionnelle de 10 % n'a pas été appliquée.

2.2 Par téléphone, votre fournisseur vous indique qu'il vous envoie une facture d'avoir de 26,78 F

- Expliquez ce terme.

- Document commercial, créé par le fournisseur, envoyé au client, qui diminue la dette du client dans les cas suivants :

-retour de marchandises - réduction supplémentaire - erreur dans la 1^{ère} facture.

2.3 A quelle date devez vous régler cette facture qui vous est parvenue le 12 mai 1999 ?

Règlement de la facture : le 30 juillet 1999 - (60jours fin de mois).

ACADEMIE DE GRENOBLE			SESSION 1999	
EXAMEN : B.E.P. - C.A.P. HOTELLERIE-RESTAURATION <u>-toutes options</u>			Durée : B.E.P. 1 heure - CAP 0 h 30	
Epreuve : EP 3 Connaissance de l'entreprise et de son environnement économique, juridique et social			Coef. : 2	
Echelle :	Nb. Tirages :	CORRIGE	N°	Feuille : 2/6

Annexe 2 - Vous devez rendre ce document avec votre copie.

SAVOIE VAISSELLE VERRERIE	Fournitures pour les Hôtels - Restaurants R.d.C Annecy B 402562460																																																																				
1, Av. de la Plaine 74000 Annecy Tel : 04 50 45 40 90 Fax : 04 50 45 40 95	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> Hôtel - Restaurant La Croix d'or 15, Rue Croix d'or Chambéry 73000 </div>																																																																				
COMMANDE Le 03 Mai 1999 N° 14 C																																																																					
Délais de livraison : sous huitaine Mode de paiement : 150,00 F à la commande - par traite à 60 jours fin de mois Adresse de facturation : (si différente de la livraison)																																																																					
CORRIGES																																																																					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 15%;">Référence</th> <th style="width: 30%;">Désignation de l'article</th> <th style="width: 15%;">P.U. Brut H.T</th> <th style="width: 10%;">Taux de remise</th> <th style="width: 15%;">Prix H.T Net</th> <th style="width: 10%;">Quantité</th> <th style="width: 15%;">Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1613 185 R</td> <td>Verres Elégance 24,5 cl</td> <td>315.00 F</td> <td>5%</td> <td>299.25 F</td> <td>2</td> <td>598.50 F</td> </tr> <tr> <td>1613 181 M</td> <td>Flûtes Elégance 13 cl</td> <td>282.00 F</td> <td>5%</td> <td>267.90 F</td> <td>1</td> <td>267.90 F</td> </tr> <tr> <td>1613 182 J</td> <td>Flûtes Elégance 17 cl</td> <td>288.00 F</td> <td>5%</td> <td>273.60 F</td> <td>2</td> <td>547.20 F</td> </tr> <tr> <td>1613 183 D</td> <td>Verres Elégance 19 cl</td> <td>306.00 F</td> <td>10%</td> <td>275.40 F</td> <td>2</td> <td>550.80 F</td> </tr> <tr> <td colspan="5"></td> <td style="text-align: right;">Total</td> <td>1 964.40 F</td> </tr> <tr> <td colspan="5"></td> <td style="text-align: right;">Livraison</td> <td><i>Franco</i></td> </tr> <tr> <td colspan="5"></td> <td style="text-align: right;">T.V.A.</td> <td>20,6 %</td> </tr> <tr> <td colspan="5"></td> <td style="text-align: right;">Acompte</td> <td>150,00 F</td> </tr> </tbody> </table>							Référence	Désignation de l'article	P.U. Brut H.T	Taux de remise	Prix H.T Net	Quantité	Montant	1613 185 R	Verres Elégance 24,5 cl	315.00 F	5%	299.25 F	2	598.50 F	1613 181 M	Flûtes Elégance 13 cl	282.00 F	5%	267.90 F	1	267.90 F	1613 182 J	Flûtes Elégance 17 cl	288.00 F	5%	273.60 F	2	547.20 F	1613 183 D	Verres Elégance 19 cl	306.00 F	10%	275.40 F	2	550.80 F						Total	1 964.40 F						Livraison	<i>Franco</i>						T.V.A.	20,6 %						Acompte	150,00 F
Référence	Désignation de l'article	P.U. Brut H.T	Taux de remise	Prix H.T Net	Quantité	Montant																																																															
1613 185 R	Verres Elégance 24,5 cl	315.00 F	5%	299.25 F	2	598.50 F																																																															
1613 181 M	Flûtes Elégance 13 cl	282.00 F	5%	267.90 F	1	267.90 F																																																															
1613 182 J	Flûtes Elégance 17 cl	288.00 F	5%	273.60 F	2	547.20 F																																																															
1613 183 D	Verres Elégance 19 cl	306.00 F	10%	275.40 F	2	550.80 F																																																															
					Total	1 964.40 F																																																															
					Livraison	<i>Franco</i>																																																															
					T.V.A.	20,6 %																																																															
					Acompte	150,00 F																																																															
Merci de votre commande.																																																																					

ACADEMIE DE GRENOBLE				SESSION 1999	
EXAMEN : B.E.P. - C.A.P. HOTELLERIE-RESTAURATION -toutes options				Durée : B.E.P. 1 heure - CAP 0 h 30	
Epreuve : EP 3 Connaissance de l'entreprise et de son environnement économique, juridique et social				Coef. : 2	
Echelle :	Nb. Tirages :	CORRIGE	N°	Feuille :	3/3

SAVOIE VAISSELLE VERRERIE		Fournitures pour les Hôtels - Restaurants R.d.C Anancy B 402562460				
1, Av. de la Plaine 74000 Anancy Tel : 04 50 45 40 90 Fax : 04 50 45 40 95		Hôtel - Restaurant La Croix d'or 15, Rue Croix d'or Chambéry 73000				
FACTURE			N° - F 125 C14			
Le 12 Mai 1998			Délais de livraison : sous huitaine			
Mode de paiement : 150,00 F à la commande - par traite à 60 jours fin de mois						
Adresse de facturation : (si différente de la livraison)						
CORRIGES						
Référence	Désignation de l'article	Quantités	P.U. Brut H.T	Taux de remise	Montant Remise	Montant
1613 185 R	Verres Elégance 24,5 cl	2	315.00 F	5%	31.50 F	598.50 F
1613 183 D	Verres Elégance 19 cl	2	306.00 F	10%	61.20 F	550.80 F
1613 181 M	Flûtes Elégance 13 cl	1	282.00 F	5%	14.10 F	267.90 F
1613 182 J	Flûtes Elégance 17 cl	2	288.00 F	5%	28.80 F	547.20 F
					Total	1 964.40 F
					Livraison	Franco
			T.V.A. 20,6 %			404.67 F
					Acompte	150.00 F
			Montant T.T.C.			2 219.07 F
S.V.V vous remercie de votre commande.						

ACADEMIE DE GRENOBLE			SESSION 1999		
EXAMEN : B.E.P. - C.A.P. HOTELLERIE-RESTAURATION -toutes options			Durée : B.E.P. 1 heure - CAP 0 h 30		
Epreuve : EP 3 Connaissance de l'entreprise et de son environnement économique, juridique et social			Coef. : 2		
Echelle :	Nb. Tirages :	CORRIGE	N°	Feuille :	4/6

CORRIGÉ

ECONOMIE

Les chiffres fous du boom touristique français

ATTENTION :

les réponses devront faire l'objet de phrases rédigées

BEP 0,5
CAP 1

LES 5 PREMIÈRES DESTINATIONS TOURISTIQUES AU MONDE

Arrivées de touristes étrangers (en millions de personnes)
Chiffres 1997, Organisation mondiale du tourisme

FRANCE	66,6
ETATS-UNIS	49
ESPAGNE	43,4
ITALIE	34
ROYAUME-UNI	26

La France est de loin la première destination touristique au monde. Un touriste étranger y dépense en moyenne 2 532 francs lors de son séjour. Une somme bien inférieure aux 9 153 francs déboursés par chaque touriste voyageant aux Etats-Unis. Cette différence s'explique par la durée du séjour. En France, 75 % des touristes sont originaires d'Europe : beaucoup ne font que traverser le pays ou y passer un week-end.

BEP

1° Combien de touristes étrangers ont visité la France en 1997 ?
De quels pays viennent-ils essentiellement ?

CAP
1,5

66 600 000 touristes étrangers ont visité la France
Les 3/4 viennent des pays d'Europe

1

2° Quel est le budget moyen d'un touriste étranger ?
Pourquoi est-il peu élevé ?

1,5

En moyenne, un touriste étranger dépense 2 532 F
Ce budget modeste s'explique par la brièveté de son séjour (traversée du pays ou week end).

1

3° Définissez les mots :
IMPORTATIONS :

Ce sont des achats de biens en provenance de l'étranger (ex. pétrole, banane)

1

EXPORTATIONS :

Ce sont des ventes de biens à l'étranger (ex. vins, airbus, satellite)

1

Réécriture

DEUISES :

Ce sont des monnaies étrangères : dollars, lires

0,5

Réécriture 0,5

ACADEMIE DE GRENOBLE			SESSION 1999	
EXAMEN : B.E.P. - C.A.P. HOTELLERIE-RESTAURATION -toutes options			Durée : B.E.P. 1 heure - CAP 0 h 30	
Epreuve : EP 3 Connaissance de l'entreprise et de son environnement économique, juridique et social			Coef. : 2	
Echelle :	Nb. Tirages :	CORRIGE	N°	Feuille : 5/6

DROIT DU TRAVAIL

DOCUMENT A RENDRE AVEC LA COPIE

Prendre connaissance du document 1 "Enfin une nouvelle convention collective nationale applicable dans les Hôtels, cafés et restaurants" et répondre aux questions suivantes :

- BEP** 1. Qu'est-ce qu'une convention collective ? **CAP**
 La convention collective est un accord concernant les conditions de travail et d'emploi d'une profession.
 Cet accord est conclu entre des groupements d'employeurs et des organisations syndicales de salariés. 2
- 1,5
2. Qui a signé la convention collective en avril 1997 ?
 La convention collective d'avril 1997 a été signée par les chambres patronales de l'industrie hôtelière et par les principales organisations syndicales de salariés (CFDT, FO, CGC). 1
- CORRIGES**
3. Le personnel du traiteur "La table enchantée" a un horaire de travail de 39 heures par semaine. La convention va-t-elle modifier son temps de travail ? Justifier votre réponse.
 Le personnel du traiteur "La Table enchantée" bénéficie de dispositions plus avantageuses que celles de la convention. Le personnel conserve ses avantages acquis. 2
- 1,5
4. Qu'est-ce que les heures d'équivalence ? Quel est leur avenir ?
 Ce sont des heures de présence du salarié non payées prévues pour l'attente du client. Elles devront disparaître à la fin de l'an 2000.
- 1

ACADEMIE DE GRENOBLE			SESSION 1999	
EXAMEN : B.E.P. - C.A.P. HOTELLERIE-RESTAURATION -toutes options			Durée : B.E.P. 1 heure - CAP 0 h 30	
Epreuve : EP 3 Connaissance de l'entreprise et de son environnement économique, juridique et social			Coef. : 2	
Echelle :	Nb. Tirages :	CORRIGE	N°	Feuille : 6/6